



Guide des championnats canadiens de volleyball de plage jeunesse 2020

Ashbridges Bay | Toronto, Ontario

14 au 16 août 2020

Table des Matières

Organisation technique

| | |
|--|---|
| 01 Admissibilité | 1 |
| 02 Catégories d'âge | 2 |
| 03 Inscription | 3 |
| 04 Format de compétition | 5 |
| 05 Matériel de compétition | 5 |
| 06 Enregistrement des équipes et réunion des joueurs | 6 |
| 07 Arbitres | 7 |
| 08 Services médicaux | 7 |

Règlements de la compétition

| | |
|--|----|
| 09 Classement | 8 |
| 10 Horaires | 8 |
| 11 Sanctions | 9 |
| 12 Réclamations | 10 |
| 13 Résultats | 11 |
| 14 Départager une égalité | 11 |
| 15 Entraînements | 11 |
| 16 Antidopage | 12 |
| 17 Règles de jeu | 12 |
| 18 Politiques de Volleyball Canada | 13 |
| 19 Comité du tournoi | 13 |
| 20 Sécurité dans le sport | 14 |

ANNEXE

| | |
|-------------------------------|----|
| Dates importantes | 15 |
| Catégories d'âge | 16 |
| Politique de classement | 17 |

Les championnats canadiens de volleyball de plage sont un évènement ouvert organisé pour deux grandes catégories : jeunesse et senior. Cet évènement vise à créer un environnement compétitif pour les athlètes et à leur permettre de rivaliser avec des joueurs élités de partout au pays afin de remporter le titre de champion national ! Cette année, la ville de Toronto est fière d' accueillir les championnats canadiens de volleyball de plage 2020 à Ashbridges Bay.

De plus, Steve Anderson et Adriana Bento, entraîneurs en chef Next Gen de Volleyball Canada, participeront à l' évènement 2020. Steve et Adriana seront disponibles tout au long de la fin de semaine pour discuter des programmes de l' équipe nationale.

Organisation technique

01

Admissibilité

Tous les athlètes qui désirent participer aux championnats canadiens doivent participer au championnat de leur association provinciale ou territoriale (APT) respective. Des dérogations peuvent être accordées dans les cas suivants :

1. Si les membres de l' équipe participent à un évènement ou un programme sanctionné de Volleyball Canada qui comprend :
 - a. Circuit de la NORCECA ou FIVB
 - b. Coupe Canada
 - c. Programmes d' équipe provinciale
 - d. Jeux du Canada
 - e. Membre de l' équipe nationale
2. Des circonstances atténuantes qui seront évaluées au cas par cas

Tout athlète désirant faire une demande d' exemption doit remplir [le formulaire d' exemption](#) des championnats canadiens de volleyball de plage et présenter sa demande avant le mardi 6 août. Veuillez vous référer à la dernière page de ce document pour un résumé des dates importantes à retenir.



02

Catégories d'âge

20U : athlètes nés entre le 1er septembre 1999 ou plus jeune

18U : athlètes nés entre le 1er septembre 2001 ou plus jeune

17U : athlètes nés entre le 1er septembre 2002 ou plus jeune ***NOUVEAU***

16U : athlètes nés entre le 1er septembre 2003 ou plus jeune

15U : athlètes nés entre le 1er septembre 2004 ou plus jeune ***NOUVEAU***

14U : athlètes nés entre le 1er septembre 2005 ou plus jeune

***NOUVEAU* Projet pilote sur les divisions d'âge**: Afin d'offrir des possibilités de développement supplémentaires aux athlètes de volleyball de plage, les Nationaux de plage verront l'inclusion de trois (3) nouvelles catégories d'âge à piloter lors de l'événement 2020.

Les nouvelles divisions d'âge sont:

- U17 Masculin
- U17 Féminin
- U15 Masculin

Veillez noter que les exigences minimales d'entrée pour les Nationaux de plage (8 équipes) s'appliqueront à ces événements pilotes.

Événement de sélection des Championnats du monde FIVB 19U: En raison de la pandémie de COVID-19 en cours, VC a décidé d'utiliser les événements des Championnats nationaux de plage U18 2020 comme tournois de sélection pour déterminer les équipes désignées pour participer aux Championnats du monde de volleyball de plage FIVB 19U 2020. Pour des questions concernant spécifiquement les Championnats du monde FIVB 19U 2020 ou le processus de nomination, veuillez contacter Ryan Aktari, coordonnateur de la haute performance de la plage à raktari@volleyball.ca.

Exigences minimales d'inscription: VC se réserve le droit de combiner ou d'annuler tout groupe d'âge lorsque le nombre minimum n'est pas atteint (8 équipes). Dans ces situations, les joueurs auraient le choix de se retirer (remboursement complet) ou de jouer dans une catégorie d'âge plus élevée.



03

Inscription

Toutes les équipes doivent s'inscrire à register.volleyball.ca. Voici les dates et les frais d'inscription :

3.1 Délais et frais

Ouverture de l'inscription: Mardi 16 juin à 12 h (midi) HE

Date limite de l'inscription lève-tôt: Mardi 7 juillet à 17 h HE

Date limite d'inscription: Mardi 2 août à 23 h 59 HE*

* Les inscriptions tardives sont soumises à des frais d'inscription de 75 \$ (par équipe). Volleyball Canada se réserve le droit d'accepter des équipes après la date limite si cela profite au tirage au sort du tournoi ou de refuser l'inscription tardive des équipes si cela nuit au tirage au sort du tournoi. Les inscriptions tardives ne seront **pas** prises en compte après le 7 août à 17 h01 (heure de l'Est).

Les inscriptions sont ouvertes selon le principe du premier arrivé, premier servi — il n'y a pas de places réservées.

| | | |
|--|----------------------|-------|
| Prix d'une inscription lève-tôt | 16 juin au 7 juillet | \$235 |
| Prix régulier | 8 juillet au 2 août | \$285 |

Note: Les équipes doivent s'inscrire en respectant les dates limites indiquées ci-dessus. Vous pouvez vous inscrire aux championnats canadiens avant de participer au championnat de votre association provinciale ou territoriale (APT).

3.2 Liste d'attente

VC se réserve le droit de limiter le nombre d'équipes autorisées dans chaque catégorie. Si l'une des épreuves est complète, une liste d'attente sera créée pour y inscrire les équipes supplémentaires. Si une équipe inscrite se retire de l'évènement, les équipes sur la liste d'attente seront contactées et auront la possibilité de participer au tournoi.

3.3 Retraits

Toute équipe souhaitant se retirer des championnats nationaux doit remplir le [Formulaire de retrait d'équipe](#). Les remboursements seront effectués selon les échéances suivantes.

**Retrait avant la date limite d' inscription:**

Les équipes qui se retirent avant la date limite d' inscription (dimanche 2 août) obtiendront un remboursement de leurs frais d' inscription, moins des frais administratifs de 50 \$.

Retrait après la date limite d' inscription:

Si une équipe se retire de l' évènement après la date limite d' inscription (lundi 3 août), AUCUN remboursement ne sera émis.

Note: L' incidence du retrait d' une équipe sur le calendrier du tournoi sera examinée par le comité du tournoi. Veuillez noter que les retraits tardifs peuvent avoir une incidence sur le calendrier.

3.4 Demande de changement de partenaire

Si un changement de partenaire est nécessaire avant l' enregistrement au tournoi, les joueurs doivent remplir le [Formulaire de demande de changement de partenaire](#) en ligne qui se trouve sur la page des championnats nationaux de plage. Les joueurs/entraîneurs devront fournir les informations ci-dessous.

- Nom de la personne qui soumet le changement et coordonnées
- Noms complets de l' équipe d' origine
- Division/Groupe d'âge de l' équipe initiale
- Noms complets des nouvelles équipes
- Division/Groupe d'âge de la nouvelle équipe
- Raison du changement

3.5 Uniformes des équipes

Toutes les équipes inscrites aux championnats nationaux de plage recevront un uniforme d' équipe qu' elles devront porter à tous les matchs.

Femmes : les joueurs pourront choisir entre un soutien-gorge de sport Lululemon ou un débardeur.

Hommes : les joueurs recevront un débardeur Lululemon.

**Volleyball Canada fera tout son possible pour répondre aux demandes de taille, mais la taille ne peut être garantie.*



3.6 Autres options d' uniformes

En plus des uniformes fournis par Volleyball Canada, les équipes peuvent porter tout autre camisole ou soutien-gorge lululemon correspondants. Ceux-ci ne peuvent présenter aucune marque supplémentaire, à l' exception des logos de lululemon ou de Volleyball Canada. Si l' on voit des athlètes porter des uniformes qui ne répondent pas à ces exigences, on leur demandera de mettre les uniformes fournis par Volleyball Canada.

3.7 Uniformes par temps froid

Par temps froid et par temps humide, les athlètes sont autorisés à porter des vêtements de compression supplémentaires sous leurs uniformes d'équipe. Le style, le tissu et la couleur de ces articles doivent être consistants pour les deux athlètes.

L'approbation doit être accordée par les arbitres ou par le comité du tournoi VC.

04

Format de compétition

La compétition se déroulera sous forme d' un tournoi à la ronde de deux jours suivi d' éliminatoires d' une journée. Ce format peut varier en fonction du nombre d' équipes inscrites. Toutes les équipes sont assurées de participer à leur tournoi à la ronde et de jouer au moins un match d' éliminatoires.

4.1 Format de jeu

Match – meilleur de 2 sur 3, avec les 2 premiers jeux à 21 points. Un troisième jeu (si nécessaire) sera à 15. Ce format pourrait être modifié à la discrétion de VC.

05

Matériel de compétition

5.1 Ballon officiel

Le fournisseur officiel de ballons de jeu pour les championnats nationaux de plage est Wilson.

5.2 Hauteur du filet

| | Femmes | Hommes |
|------------------------------|-------------------|------------------|
| Hauteur du filet (en mètres) | 14U: 2.15 | 14U: 2.20 |
| | 15U/16U: 2.20 | 15U/16U: 2.35 |
| | 17U/18U/20U: 2.24 | 17/18U/20U: 2.43 |



5.3 Largeur de la ligne

Pour les championnats nationaux de plage de VC, la largeur des lignes est de 2,5 à 8,0 cm.

Veuillez vous référer à la section « Règles et règlements » pour une description complète des règles officielles de la FIVB sur le volleyball de plage et de toute variante de Volleyball Canada.

06

Enregistrement des équipes et réunion des joueurs

L' enregistrement des équipes aura lieu le jeudi 13 août 2020 de 13 h à 19 h. Le lieu d' enregistrement des équipes sera affiché sur le [site Web des championnats canadiens de volleyball de plage](#) à l' approche de la date de l' évènement.

Veuillez noter que tous les athlètes doivent fournir une pièce d' identité avec photo au moment de l' enregistrement (permis de conduire, carte de santé ou passeport). Un représentant d' équipe peut enregistrer une équipe, pourvu qu' il ait une copie des pièces d' identité de chacun des membres et qu' il assume la responsabilité des uniformes des joueurs. Il n' est pas nécessaire que les deux athlètes soient présents à l' enregistrement.

Si vous ne pouvez pas vous présenter à l' enregistrement des équipes, veuillez nous le faire savoir avant le mardi 4 août en écrivant à nationals@volleyball.ca.

6.1 Réunion des joueurs

La réunion des joueurs pour les championnats nationaux de plage jeunesse est prévue à 9 h* le vendredi 14 août. Cette réunion est **OBLIGATOIRE** pour tous les joueurs et portera sur le format du tournoi, ainsi que sur les politiques et règlements des championnats nationaux de volleyball de plage.

* **Note:** cette heure pourrait changer en fonction des exigences de programmation.

6.2 Possibilité d'entraînement

Les équipes sont autorisées à s' entraîner sur les terrains de 13 h à 17 h le jeudi 15 août, selon le principe du premier arrivé, premier servi. Les terrains ne seront **PAS** disponibles pour les entraînements en soirée à cause de la ligue locale.



07

Arbitres

7.1 Joueurs arbitres

Toutes les équipes devront aider à compter les points et à arbitrer les matchs tout au long du tournoi. Un calendrier sera publié, précisant la date à laquelle vous jouerez et celle à laquelle vous devrez être arbitre chaque jour. Veuillez noter que cela comprendra les tâches après le match où vous êtes éliminé. Pour les matchs où un arbitre de Volleyball Canada sera présent, l' équipe désignée sera uniquement responsable du pointage du match.

Le manquement à se présenter à un arbitrage qui vous est attribué entraînera une amende de 50 \$ pour l' équipe. Si une équipe n' est pas en mesure de mener à bien sa mission d' arbitre, elle doit désigner une autre équipe pour arbitrer en son nom et informer la tente de commandement (dès que possible) de ce changement.

7.2 Superviseurs de terrain

Des superviseurs de terrain (arbitres officiels de Volleyball Canada) seront présents et se promèneront sur les terrains tout au long de la compétition. Si un problème survient sur votre terrain, veuillez immédiatement consulter un superviseur de terrain avant de reprendre le jeu.

08

Services médicaux

Des services médicaux seront disponibles sur place pendant le tournoi, du jeudi au dimanche. Vous trouverez la tente médicale située à côté de la tente de commandement de Volleyball Canada. Les rubans médicaux et les services médicaux sont gratuits pour tous les participants.

Pour plus d' informations sur notre politique en matière de commotions, veuillez vous référer à la section 17, Politiques de VC, ci-dessous.



Règlements de la compétition

09

Classement

Avis important : La politique d'ensemencement des jeunes des Beach Nationals a été mise à jour pour les Beach Nationals 2020. Veuillez consulter l'annexe C pour consulter le document complet.

10

Horaires

Tous les horaires du tournoi **FINAL** seront disponibles en ligne sur <http://www.iset.net> après la fin de la phase d' enregistrement, le jeudi 13 août 2020.

Les calendriers provisoires sont disponibles sur la page des championnats nationaux de plage sur le site Web de VC.

- Tous les matchs ont une heure de début prédéterminée. Aucun match ne commencera avant l' heure de début prédéterminée sans l' approbation de VC.

En cas de retard sur un terrain, le match suivant commencera 10 minutes après la fin du match précédent.

10.1 Pauses prévues

Volleyball Canada s' efforcera de prévoir une pause à la mi-journée pour chaque jour du tournoi. Toutefois, si, à un moment quelconque, le jeu devait prendre du retard, ces pauses seront effectuées de manière à ce que tous les matchs se terminent avant 17 heures, heure à laquelle le contrat de location de Volleyball Canada prend fin. Il est de la responsabilité de chaque joueur de s' assurer qu' il est au courant des matchs sur le terrain et de l' ordre de jeu, afin qu' il soit prêt pour son match.



11

Sanctions

Une équipe ou un individu peut être sanctionné, y compris par des amendes, si l' une des infractions suivantes se produit pendant que l' équipe participe aux championnats nationaux de plage :

- Les installations d' hébergement ou les installations du tournoi sont délibérément endommagées par un membre de l' équipe.
- L' équipement du tournoi est délibérément endommagé par un membre de l' équipe.
- Le code de conduite de Volleyball Canada est enfreint de quelque façon que ce soit.
- Le règlement officiel de la FIVB, et les variations aux règlements de Volleyball Canada sont enfreints de quelque manière que ce soit.
- Une équipe ne remplit pas ses obligations de compétition lors d' un événement. Si, pour une raison quelconque, votre équipe ne peut pas assister à un événement auquel elle s' est inscrite ou ne peut pas assister à un match prévu, il incombe à l' équipe d' en informer un représentant de VC dès que possible.
- Toute autre infraction que le comité d' organisation des championnats nationaux de plage juge préjudiciable à l' événement ou à ses participants.

11.1 Sanctions/Paiements

En plus des sanctions liées à la garantie de bonne exécution énumérées ci-dessus, Volleyball Canada a également mis en place les sanctions et paiements suivants pour tous les championnats nationaux de plage :

- Amende de 50,00 \$ pour manquement à se présenter à un arbitrage
- 50,00 \$ en espèces pour déposer une réclamation officielle

11.2 Situation irrégulière

Une équipe ou un joueur qui est sanctionné de quelque manière que ce soit en raison d' une infraction liée aux championnats nationaux de plage de VC sera placé en situation irrégulière auprès de VC et de son APT. L' équipe ou le club restera en situation irrégulière tant que la sanction n' aura pas été annulée ou payée en totalité à Volleyball Canada. Lorsqu' une équipe ou un club est en situation irrégulière, il ne peut s' inscrire à aucun événement approuvé par son APT ou VC.



12

Réclamations

En cas d' incident pendant un match, la réclamation doit être déposée au moment de l' incident, avant que le jeu reprenne. Rappelez-vous qu' AUCUN match ne sera rejoué, car les réclamations doivent être placées au moment de l' incident.

Une somme de 50 \$ doit être immédiatement versée en espèces au bureau du tournoi pour que la réclamation soit évaluée. Les fonds seront rendus si la réclamation est confirmée; cependant, si elle est annulée, les fonds serviront au développement des arbitres.

- Le joueur doit déposer immédiatement la réclamation auprès du premier arbitre qui indiquera ensuite au marqueur qu' une réclamation a été déposée et le jeu doit s' arrêter immédiatement.
- La réclamation est ensuite transmise à l' autorité supérieure appropriée (c' est-à-dire les responsables) pour acceptation ou refus.
 - Le refus signifie que le jeu ou le match se poursuit ou que le résultat reste tel quel.
 - L' acceptation implique de rejouer le point, la manche ou le match en tout ou en partie selon le jugement et dans le prochain espace disponible alloué par le jury du terrain.

Pour plus d' informations sur les réclamations, veuillez [cliquer ici](#).

12.1 Types de problèmes

Les types de problèmes suivants peuvent donner lieu à une réclamation ou à un appel :

- Un jugement de l' arbitre résultant de l' application incorrecte d' un règlement.
- Un jugement incorrect du marqueur concernant soit l' ordre de rotation des joueurs soit le pointage.
- Veuillez noter que les décisions d' un officier ne peuvent pas être contestées. Tout jugement de l' arbitre concernant une action de jeu (c' est-à-dire le maniement du ballon ou une mauvaise conduite) ne fera pas l' objet d' une réclamation officielle.
- Le comité du tournoi prendra la décision de soit accepter soit rejeter une réclamation officielle avant que le match se poursuive.



13

Résultats

L' horaire des parties et les résultats seront disponibles sur [ISET Sports](#).

Vous pouvez suivre votre équipe sur ISET et obtenir des mises à jour de ses résultats :

- Étape 1 — Allez dans l' onglet « *Teams* » de la page de l' évènement (une fois disponible)
- Étape 2 — Cliquez sur le nom de votre équipe pour ouvrir son profil
- Étape 3 — Cliquez sur « *Get Updates* » et inscrivez-vous pour recevoir des mises à jour par courriel, y compris les résultats de votre équipe au cours de la compétition.

14

Départager une égalité

S' il y a égalité entre des équipes à la fin de la phase de groupes, voici comment elle sera départagée :

- **Égalité entre deux équipes :**
 - L' équipe avec le plus haut ratio de points obtenus au cours des parties entre toutes les équipes du groupe termine au premier rang.
 - Si l' égalité persiste, le gagnant de la partie entre ces deux équipes termine au premier rang.
- **Égalité entre trois équipes :**
 - Le classement est déterminé par le ratio d' échanges gagnants inscrits au cours des parties entre les trois (3) équipes à égalité ;
 - Si l' égalité persiste, les équipes toujours à égalité sont classées selon le ratio de points obtenus au cours des parties entre toutes les équipes du groupe.
 - Si l' égalité persiste, le classement des équipes toujours à égalité est déterminé en fonction du classement des têtes de série établi au début du tournoi
 - If still tied, then the ranking of teams still tied is determined by the tournament seeding.

15

Entraînement

Avis important : Les exigences en matière d' entraînement seront précisées avant les championnats nationaux de 2020. Une fois formalisés, les nouveaux règlements seront communiqués à tous les membres et mis à jour sur le site Web et dans ce manuel.



16

Antidopage

Selon les directives du Centre canadien pour l'éthique dans le sport (CCES), tout athlète canadien qui participe à des compétitions nationales ou internationales peut être soumis à des tests de dépistage de substances interdites ou illégales. Il incombe à l'athlète de connaître les politiques antidopage du CCES et de s'y conformer.

Consultez le site internet pour obtenir plus d'informations : www.cces.ca

17

Règles de jeu

Les [Règlements officiels de volleyball de plage de la FIVB 2017-2020](#) seront utilisés durant les championnats nationaux de volleyball de plage, à l'exception des variations de Volleyball Canada. Veuillez consulter le [Site Web de Volleyball Canada](#) pour une description complète des variations aux règlements.

17.1 Règle de position des mains

À partir de 2019, toutes les catégories d'âge de 16 ans et moins suivront la règle des mains de Volleyball Canada.

Un joueur peut avoir un contact double lors de son deuxième contact lorsqu'il termine un jeu avec son coéquipier en faisant une passe haute, à condition que le ballon ait une trajectoire perpendiculaire à la ligne de position des mains du joueur, à ses épaules et à ses hanches (c.-à-d. que le joueur est en position « carré ») et que le contact double ne mobilise que les mains.

17.2 Règles de service (U16 et moins)

À la suite d'une perte de service, le dernier joueur au service pour son équipe doit se trouver plus près du côté droit du terrain que son coéquipier lors du service de l'équipe adverse. Ceci sera le cas jusqu'au moment où l'équipe a droit à un nouveau service. Pendant un échange, chaque athlète a le droit de se positionner n'importe où sur le terrain. Résultat de la violation :

1. L'arbitre met fin à l'échange lorsque le serveur touche au ballon.
2. Point attribué à l'équipe au service.



17.3 Règle du premier contact en volleyball de plage (U16 et moins)

Lors de compétitions de Volleyball Canada pour les jeunes de 16 ans et moins, la réception du service ou le premier contact avec les mains/doigts ne sera pas autorisé, indépendamment de la qualité du contact. Le premier arbitre utilisera le signal « double touche » pour indiquer cette infraction.

18

Politiques de Volleyball Canada

Veillez vous référer aux liens ci-dessous pour une description complète des politiques de Volleyball Canada en matière championnats nationaux de plage.

18.1 [Interruption de jeu](#)

Pour des informations sur les intempéries, les circonstances extraordinaires, les problèmes de sécurité et toute autre raison discrétionnaire d'évacuer la plage (c' est-à-dire l' obscurité).

18.2 [Chaleur extrême](#)

Pour en savoir plus sur la façon dont nous réagissons aux conditions météorologiques extrêmes.

18.3 [Protocole en matière de commotion cérébrale](#)

Pour plus d' informations sur les mesures mises en œuvre pour tous les participants aux championnats nationaux de plage de VC. Pour plus d' informations sur les [Étapes à suivre en cas de commotions cérébrales, cliquez ici](#).

18.4 [Code de conduite](#)

Pour en savoir plus sur le code de conduite de Volleyball Canada.

18.5 [Plaintes et discipline](#)

Pour plus d' informations sur les procédures de discipline et de plainte.

18.6 [Politique en matière de réclamations](#)

Pour plus de détails sur la procédure et les critères d' évaluation d' une réclamation.

19

Comité du tournoi

Le comité du tournoi pour les Championnats nationaux de plage sera composé de trois (3) personnes :

- Le directeur du tournoi;
- Le superviseur des arbitres du tournoi; et un
- Représentant de Volleyball Canada.



19.1 Autorité du comité

Le Comité du tournoi a le plus haut niveau d' autorité aux championnats nationaux et ses décisions sont prioritaires et ne peuvent faire l' objet d' un appel. Ils sont en place pour évaluer les plaintes et rendre des décisions concernant les questions qui se posent sur l' organisation de l' événement et toutes les questions techniques. Le comité du tournoi peut être appelé à prendre des décisions sur, mais sans s' y limiter, l' une des questions suivantes :

- Réclamations lors la compétition
- Admissibilité des joueurs
- Uniformes
- Spectateurs
- Surface/espace de jeu
- Calendriers et tirages

20

Sécurité dans le sport

Volleyball Canada s' engage à offrir un environnement sportif sécuritaire à tous ses participants.

Si vous êtes victime ou témoin d' un comportement criminel, veuillez communiquer avec votre service de police local ou composer le 911 en cas d' urgence.

Le gouvernement du Canada a également dédié une ligne d' aide pour signaler les cas d' abus dans le sport:





Annexe A

Dates importantes

| Évènements | Dates limites | Informations supplémentaires |
|---|----------------------------------|---|
| Ouverture de l' inscription | Mardi 16 juin | |
| Date limite pour l' inscription lève-tôt | Mardi 7 juillet | |
| Date limite pour l' inscription | Dimanche 2 août | |
| Formulaire d' exemption | Mardi 4 août | le formulaire d' exemption |
| Impossibilité de se présenter à l' enregistrement des équipes | Mardi 4 août | nationals@volleyball.ca |
| Retrait | Dimanche 2 août avant 23 h 59HNE | Frais d' administration de 50 \$ Aucun remboursement après le 3 août à 00 h 00 HNE |
| Inscription tardive | Vendredi 7 août avant 17 h HNE | |
| Possibilités d' entraînement | Jeudi 13 août 13 h à 17 h HNE | Aucun entraînement après 17 h |
| Enregistrement des équipes | Jeudi 13 août 13 h à 19 h HNE | |
| Calendrier final du tournoi | Jeudi 13 août | Consultez le site web des championnats canadiens de volleyball de plage |



Appendix B

Catégories d'âge aux championnats nationaux de plage 2020

| | Senior | 20U | 18U | 17U* | 16U | 15U* | 14U |
|---------|---------|------|------|------|------|------|------|
| sept | OUVERTE | 1999 | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 |
| oct | | 1999 | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 |
| nov | | 1999 | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 |
| déc | | 1999 | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 |
| | | | | | | | |
| jan | | 2000 | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 |
| fév | | 2000 | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 |
| mars | | 2000 | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 |
| avril | | 2000 | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 |
| mai | | 2000 | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 |
| juin | | 2000 | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 |
| juillet | | 2000 | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 |
| août | | 2000 | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 |
| sept | | 2000 | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 |
| oct | | 2000 | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 |
| nov | | 2000 | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 |
| déc | | 2000 | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 |

NOUVEAU Projet pilote sur les divisions d'âge: Afin d'offrir des possibilités de développement supplémentaires aux athlètes de volleyball de plage, les Nationaux de plage verront l'inclusion de trois (3) nouvelles catégories d'âge à piloter lors de l'événement 2020. Les nouvelles divisions d'âge sont: U17 Masculin, U17 Féminin, et U15 Masculin. Veuillez noter que les exigences minimales d'entrée pour les Nationaux de plage (8 équipes) s'appliqueront à ces événements pilotes.

20U : athlètes nés entre le 1er septembre 1999 ou plus jeune (16 mois)

18U : athlètes nés entre le 1er septembre 2001 ou plus jeune (16 mois)

17U : athlètes nés entre le 1er septembre 2002 ou plus jeune (16 mois)

16U : athlètes nés entre le 1er septembre 2003 ou plus jeune (16 mois)

15U : athlètes nés entre le 1er septembre 2004 ou plus jeune (16 mois)

14U : athlètes nés entre le 1er septembre 2005 ou plus jeune (16 mois)



Appendix C

Politique de classement pour les championnats nationaux de volleyball de plage jeunesse

Le document suivant est un résumé des méthodes utilisées pour faire le classement des équipes qui participeront aux championnats nationaux de volleyball de plage jeunesse du Canada. Les classements sont fournis par les associations provinciales/territoriales (APT) sur la base des classements finaux des championnats provinciaux. Les APT sont tenues de départager toute égalité dans les classements.

Volleyball Canada se réserve le droit de modifier le classement afin d'offrir la meilleure expérience de compétition possible aux équipes participantes.

1.0

Classement

Le classement de toutes les divisions jeunesse se fera sur la base des règles suivantes :

Étape 1: Les quatre (4) premiers classements de toutes les catégories d'âge seront déterminés par le classement des championnats nationaux de plage de l'année précédente, de la tranche d'âge qui la précède directement. Voici la répartition pour chaque catégorie d'âge :

- Les moins de 20 ans sont classés en fonction des résultats des moins de 18 ans de l'année précédente.
- Les moins de 18 ans sont classés en fonction des résultats des moins de 17 ans de l'année précédente.
- Les moins de 17 ans sont classés en fonction des résultats des moins de 16 ans de l'année précédente.
- Les moins de 16 ans sont classées en fonction des résultats des moins de 15 ans de l'année précédente.
- Les moins de 15 ans sont classées en fonction des résultats des moins de 14 ans de l'année précédente.
- La tranche d'âge des moins de 14 ans sautera cette étape et passera directement à l'étape 2 pour le classement.

* Pour pouvoir prétendre à cette place auprès de l'APT et faire partie du classement, les équipes de ces provinces doivent remplir les conditions suivantes.

- Seules les équipes de l'Ontario ayant terminé parmi les 8 premières au championnat de leur APT pourront être classées dans les quatre premières aux championnats nationaux de volleyball de plage.
- Toutes les autres provinces doivent avoir terminé dans les 5 premières au championnat de leur APT pour pouvoir être classées dans les quatre premières aux championnats nationaux de volleyball de plage.

Les places attribuées aux provinces parmi les quatre (4) premières seront supprimées s'il n'y a pas suffisamment d'équipes de cette APT participant à l'événement qui remplissent les conditions énumérées ci-dessus.



Étape 2 : Les équipes restantes, qui n'ont pas été classées au cours de l'étape 1, seront classées dans l'ordre suivant. En cas d'égalité, c'est-à-dire si plusieurs équipes se qualifient dans chaque sous-étape, leur classement sera déterminé par la procédure de bris d'égalité conformément à la section 1.1 *Procédure de bris d'égalité*.

1. Champions des APT des quatre provinces suivantes : AB, BC, ON, QC
2. Médaillés d'argent des APT des quatre provinces suivantes : AB, BC, ON, QC
3. Médaillés de bronze des APT des quatre provinces suivantes : AB, BC, ON, QC
4. Champions des APT des six provinces suivantes : MB, NS, NB, NL, PEI, SK
5. Médaillés d'argent des APT des six provinces suivantes : MB, NS, NB, NL, PEI, SK

Étape 3 : Toutes les APT ou territoires non encore désignés au cours des deux (2) premières étapes auront un (1) **classement**.

Étape 4 : Les trois (3) premières étapes détermineront l'ordre du classement des provinces (APT) pour le reste du processus de classement. Cet ordre sera répété, si nécessaire, jusqu'à ce que toutes les équipes inscrites soient classées.

Remarque 1 : Si une tranche d'âge vient d'être ajoutée, c'est-à-dire qu'elle n'a pas de résultats de l'année précédente, l'étape 1 est supprimée et le classement commence par l'étape 2.

Remarque 2 : Les équipes qui ont été exclues de leur championnat provincial APT, et qui ne sont donc pas classées APT, se verront attribuer un classement afin d'assurer l'équilibre du tournoi. Le classement sera établi sur la base des résultats obtenus lors des tournois précédents, en tenant compte de l'avis de l'APT de l'équipe.

1.1

Procédure de bris d'égalité

Les égalités seront brisées selon les critères suivants :

- 1) L'ordre du plus haut classement final de l'APT lors des championnats nationaux de volleyball de plage de l'année précédente.
- 2) Le nombre le plus élevé parmi les équipes de l'APT de la division 1 de cette tranche d'âge lors des championnats nationaux de volleyball de plage de l'année précédente.
- 3) Le nombre le plus élevé parmi les équipes de l'APT de toutes les divisions de cette tranche d'âge lors des championnats nationaux de volleyball de plage de l'année précédente.
- 4) S'il y a toujours égalité, un tirage au sort décidera du classement.